

# Avis de TMX relatif à la négociation boursière

## Mise en œuvre des améliorations aux fonctions de négociation – T2 2019

Comme suite à l'avis relatif à la négociation boursière [2019-003](#), nous tenons à rappeler à toute notre clientèle que les améliorations apportées aux fonctions de négociation du T2 2019 seront mises en production à compter du **lundi 8 avril 2019**.

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons maintenant reçu les approbations réglementaires nécessaires de la Alberta Securities Commission et de la British Columbia Securities Commission afin de mettre en œuvre ces modifications à la Bourse de croissance TSX (TSXV), qui s'ajoutent aux approbations visant la Bourse de Toronto (TSX) annoncées dans l'avis relatif à la négociation boursière [2019-002](#).

Les améliorations relatives à la TSX et à la TSXV comprennent :

- l'introduction d'un type d'ordre de réduction du déséquilibre à la clôture (CO) qui ne sera apparié que s'il contribue au contrebalancement d'un déséquilibre résiduel à l'enchère de clôture;
- l'inclusion des ordres cachés à cours limité inscrits au registre des ordres normal de la TSX ou de la TSXV dans l'enchère de clôture;
- la possibilité de saisir des ordres Seek Dark Liquidity (SDL), des ordres cachés « immédiat ou annulation » (IOC) à cours non fixé et des ordres iceberg visant des lots mixtes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de consulter les avis relatifs à la négociation boursière [2018-034](#) et [2018-035](#).

Cette fonctionnalité est actuellement disponible dans l'environnement d'essai général (GTE). Il est possible de consulter les nouvelles spécifications de saisie d'ordres et de diffusion de données qui tiennent compte de ces améliorations sur [TMX Webstore](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'[équipe de gestion des comptes](#).

Jeff Foster	(416) 947-4229
Pete Osborne	+44 7555 690 996
Jon Schneider	(416) 947-4484
Michael Tintinaglia	(416) 947-6679